



RÉUNION DES PRÉSIDENTS EN VUE DE LA CRÉATION D'UNE ASSOCIATION INTERPARLEMENTAIRE DES ASSEMBLÉES LÉGISLATIVES DES PROVINCES ET DES TERRITOIRES CANADIENS

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Winnipeg (Manitoba)- 3 et 4 mai 2013
PARTICIPANTS	<ul style="list-style-type: none">- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)- M. Richard Daignault, conseiller en relations interparlementaires et internationales.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- Depuis janvier 2012, les présidents de Chambre des provinces et des territoires canadiens discutent de la création éventuelle d'une association interparlementaire qui regrouperait les assemblées législatives des provinces et des territoires canadiens.- Tous les présidents de ces assemblées ont depuis été rencontrés individuellement par le vice-président de l'ANQ afin de présenter la pertinence du projet et de sonder leur l'intérêt.- Une réunion a ensuite été convoquée par le président de l'Assemblée législative du Manitoba afin de réunir ses homologues et approfondir les discussions en la matière.
THÈME	<ul style="list-style-type: none">- La création d'une nouvelle association interparlementaire des provinces et des territoires canadiens.
OBJECTIFS ET ENJEUX	<ul style="list-style-type: none">- Renforcer les liens entre le président de l'ANQ et ses homologues des provinces et des territoires canadiens.- Connaître la position des assemblées législatives des provinces et des territoires canadiens relative à la création d'une nouvelle association interparlementaire.
COMMENTAIRES/CONCLUSIONS	<ul style="list-style-type: none">- La participation du président de l'ANQ à cette réunion aura été l'occasion de présenter à l'ensemble de ses homologues sa vision quant à la création d'une association interparlementaire des provinces et des territoires canadiens et aux possibilités d'échanges, de discussions et d'action concertée qu'offrirait ce forum.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- À l'issue de cette réunion, il a été convenu que les discussions visant l'approfondissement des liens et des collaborations entre les diverses assemblées législatives canadiennes seraient poursuivies lors des prochaines rencontres réunissant les représentants de ces assemblées, notamment dans le cadre des activités de l'Association parlementaire du Commonwealth.
- Cette rencontre aura par ailleurs permis au président de prendre le pouls de l'actualité et des enjeux parlementaires au sein des autres assemblées législatives canadiennes.

COÛT

- Per diem et autres frais	925,05 \$
- Transport	1 389,84 \$
Total	2 314,89 \$